

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE (Siège - DIFQ - Itinérants)

du 22 octobre 2020

**La délégation FORCE OUVRIERE était composée de : Michael CORRIETTE, Franck LAMOULEN**

Séance présidée par Mostafa RHARADE

Ouverture à 9h30

Compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce CSE E se déroule en visioconférence.

### Ordre du jour

#### 1. Approbation du PV du CSEE-SID du 24 septembre 2020

L'approbation du procès-verbal est reportée.

#### 2. Covid — 19

2.1. Point de situation

2.2. Point sur la poursuite du télétravail

M. RHARADE : trois situations sur le siège ont été identifiées avec deux cas de suspicion dans le contexte familial et aussi une suspicion sur la plate-forme de saint Saint-Herblain aux dispositifs itinérants. Le télétravail est toujours d'actualité sur le siège mais revenir à la Cystoscope reste possible.

M. RHARADE : souhaite reprendre les réunions d'information point COVID une à deux fois par semaine

**Force Ouvrière** demande aux salariés d'être très vigilants en ces temps d'urgence sanitaire.

Le télétravail peut pour certains s'avérer nécessaire, mais les injonctions de managers à assurer une présence à des réunions au siège peut être en contradiction avec les directives gouvernementales.

La communication des référents covid n'a pas été réalisé par entité ce qui paraît curieux lorsqu'une situation sanitaire se présente.

### 3. Conditions de travail

#### 3.1. Retour de la commission CSSCT du 16 septembre

La secrétaire de la commission santé sécurité du CCSEE expose les travaux de la commission avec l'apparition au siège social de cas suspects corvidés qui interroge sur l'information pour les cas contact.

En effet, la restauration inter entreprise crée malgré la distanciation sociale des points de contact non retracés et les déplacements dans les centres des formateurs itinérants créent aussi des incertitudes sur le suivi des cas potentiellement contactant ;

Concernant les indicateurs permettant d'éclairer les documents uniques.

Le dernier bilan social n'est pas de 2019 et les analyses que nous pouvons en tirer sont impossibles

**Force Ouvrière** s'est associé à une déclaration de la CFE CGC qui met en lumière la désorganisation totale des services du siège, de l'ingénierie et des itinérants avec des trous organisationnels dans chaque entité.

**Force Ouvrière** confirme cette charge de travail conséquente qui affecte l'ensemble du personnel. « LE QUI FAIT QUOI ET COMMENT » rend perplexes nombre de salariés.

**Force Ouvrière** demande un organigramme précis nominatif de chaque service (CDI-CDD et autres types de contrats, nominations et les fonctions.

M. RHARADE nous informe qu'un salarié a fait valoir son droit de retrait lors d'une altercation avec une stagiaire sur les événements de l'attentat à Conflans-Sainte-Honorine.

Armelle. Blond nous expose les faits ainsi que la situation.

**Force Ouvrière** fait remarquer que des situations de ce genre risquent malheureusement de se reproduire plus souvent.

**Pour force Ouvrière** il faut un accompagnement et un suivi sans faille de la part de la direction pour les salariés qui se retrouvent dans cette situation très grave !

#### 3.2. Point sur la construction des DU SID

##### 3.2.1. DU COVID

##### 3.2.2. DU entité

##### 3.2.3. Présentation des indicateurs obligatoires par entité.

M. RHARADE informe qu'un référent sécurité nationale élabore un DU pour 2021 qui reprendrait les principaux indicateurs pour l'analyse des risques et leur prévention

**Force Ouvrière** rappelle que le DU covid a été travaillé avec les représentants de proximité mais que le DU classique reprenant les problématiques réelles des salaires par entité n'a pu voir le jour en 2020 rendant impossible la mise en place d'un plan de prévention.

FO n'apprécie pas que la direction réponde toujours par la mise en place d'un nouveau format du DU générant ainsi la non communication d indicateurs DU qui existaient pourtant dans les anciens CHSCT.

**Force Ouvrière** : demande que soit donné par la direction l'ensemble des indicateurs et des DU classiques pour pouvoir travailler à l'analyse des risques aux élus.

#### 3.4. Dysfonctionnement CONCUR, réservations, validations et délai de Remboursement

M. RHARADE : Les réservations de train, avion, hôtel ne sont en effet pas possible pour l'instant depuis la plate-forme Concurrence ceci est dû à un dysfonctionnement technique avec la Centrale de Réservations gérée par l'agence de voyages Carol Voyages.

Nous vous invitons à créer un ordre de mission, sans y inclure la réservation, puis le soumettre à votre hiérarchique pour approbation en contactant le voyageur par mail à l'adresse suivante [afpa@carol-voyages.com](mailto:afpa@carol-voyages.com) en indiquant la destination et le mode de voyage avec les dates et horaires souhaités, ainsi que le numéro et l'UO d'engagement.

**Force Ouvrière** rappelle que les frais de déplacement des formateurs itinérants ou du personnel siège et DIFQ se déplaçant beaucoup sont impactés aussi et remboursés en retard actuellement et demande qu'une avance soit effectuée pour des formateurs ou personnels qui se retrouveraient à la fin du mois d'octobre avec une situation de trésorerie déficitaire.

#### 3.5. Fourniture de la liste actualisée des salariés du périmètre SID pour les élus

#### 3.6. Évolution des effectifs.

M. RHARADE donne la parole à Sandrine JOSSE.

Sandrine JOSSE nous présente un organigramme remis à jour avec les ajustements et les nouveaux besoins qui apparaissent dans l'organisation cible du Siège, de la DIFQ et du dispositif itinérants.

Elle nous informe que des ajustements et des nouveaux besoins dans l'organisation cible du Siège, de la DIFQ et du dispositif itinérants sont indiqués dans le document joint.

Les organigrammes entre postes pourvus et postes vacants sont en cours de constitution et elle commente des tableaux annexes.

**Force Ouvrière** reste prudente quant à l'objectif affiché par la direction sur l'effectif cible dans le cadre du PSE.

En effet lors de la présentation, **Force Ouvrière** : constate de nombreux ajustements et de modifications de postes ! Ainsi que de nombreux postes vacants.

**Force Ouvrière** : sera très vigilant sur les ajustements et les modifications des différents postes qui en principe doivent respecter l'organisation posée par le livre 2 du PSE surtout sur l'effectif cible ainsi que sur les engagements de la direction sur la déprécarisation des CDD en attente de postes non occupés en interne.

**Force Ouvrière** : réitère ça demande !! la présentation des organigrammes nominatifs entité par entité poste par poste CDI-CDD et autres types de contrat.

#### **4. Réorganisation suite à la libération du 18eme stage**

- 4.1. Information sur la localisation des salariés de l'ensemble de la tour et micro zoning
- 4.2. Point sur la consultation des salariés pour leur nouvelle implantation
- 4.3. Retro planning jusqu'à l'implantation définitive

M. RHARADE rappelle que les implantations définitives ne sont pas encore connues

**Force Ouvrière** : s'élève une fois de plus contre le principe d'un déménagement en deux temps, une première fois pour boucher les trous et une deuxième fois pour une stabilisation des unités et avait préconisé que le personnel impacté par le déménagement bénéficie à rester en télétravail jusqu' à fin août.

**Force Ouvrière** : fait le constat que rien n'est encore stabilisé.

#### **5. Activité 2020/2021 :**

##### **5.1. Promo 16-18**

- 5.1.1. Mobilisation des salariés du Siege (Itinérants — Ingénierie — Services et Moyens Généraux — CSP — RH — SI — Filiales)
- 5.1.2. Recrutement en cours et à venir

##### **5.2. Territoire Digital :**

Information sur le territoire digital et son rattachement au CSEE-SID

M. RHARADE nous informe que l'opération plan jeune 16-18 ans démarrera au 20 novembre et que des recrutements prévus de l'ordre de 180 personnes seront réalisés au sein des centres choisis.

Le recrutement de quelques personnes pour le territoire digital sera par contre rattaché au périmètre SID.

**Force Ouvrière** apprend que les formateurs intervenant en prépa compétences seront sollicités pour remplacer en tant que de besoin.

**Force Ouvrière** espère une formation à la hauteur des enjeux pour ces formateurs afin que cette action synonyme d'activité soit une réussite.

## **6 Représentants de proximité**

### 6.1. Appel a candidature et nomination d'un RP manquant :

M. RHARADE n'a pas reçu de courrier de représentant de proximité qui souhaite démissionner actuellement.

**Force Ouvrière** demande qu'une procédure soit clairement établie pour qu'une IRP ne soit sans RP avec le délai incompressible de 26 jours pour faire acte de candidature.

Cette instance de RP est la cheville ouvrière des interrogations des salaires dans chaque entité et enrichit le DU.

Exemple est donné d'un formateur qui a exprimé son droit de retrait lors d'une altercation avec une stagiaire et le CSE-E a été prévenu ce jour.

Le personnel doit pouvoir exprimer ses inquiétudes directement auprès des RP ; premier maillon de règlement des conflits ou solliciter la commission sante sécurité pour trouver des solutions.

## **7. Fonctionnement des ASC :**

### 7.1. Proposition de la commission sur les actions de fin d'année.

### 7.2. Ajustement du catalogue des ASC présentation aux élus

Le président de la commission ASC soumet aux membres du CSE SID deux propositions pour la carte cadeau de fin d'année : une carte entièrement dématérialisée avec achat possible sur internet et une carte reçu chez soi qui permettrait de payer aussi dans les boutiques.

Cette carte serait créditée de 100 euros pour un adulte et 50 euros pour un enfant de moins de 16ans.

Le CSE-E se donne un peu de temps pour choisir une des deux options.

**Force Ouvrière** préférerait l'option entièrement dématérialisée puisqu'elle permet avec l'urgence sanitaire de recevoir plus rapidement cette carte cadeau et d'éviter à payer des frais d'affranchissement conséquents.

**Force Ouvrière** interpellé la direction de la création d'un groupe de diffusion dans les messageries du dispositif itinérants pour une facilité de communication soit disant ? Pour certains salariés il fallait encore être au courant !

**Force Ouvrière** s'était interrogé sur le peu de réponse des salariés et pour cause il s'agissait d'ouvrir un groupe dans notre boîte mail pour s'informer des dates de tenue de ces réunions.

**Pour force Ouvrière** cela s'appelle une entrave à l'information.

M. RHARADE indique qu'il ne souhaite pas inscrire cette discussion dans le PV car il n'est pas dans l'ordre du jour.

**Force Ouvrière** s'insurge du comportement de la direction ! **Force Ouvrière** : rappel que le PV doit retranscrire les débats et discussions de cette réunion.

**Force Ouvrière** demande que cette question soit mise à l'ordre du jour du prochain CSE-E.

Fin de la séance à 16h00.